

REGLEMENT DU STAGE au CVB

Durée : plus ou moins 10 heures, réparties sur 4 ou 5 jours.

La séance comprend le montage et le démontage de la voile et l'accès aux zones de roulage. Le rangement et le rinçage peuvent faire partie de l'apprentissage pour les jeunes en perfectionnement.

Activité : Le char à voile est priorisé et les activités nautiques sont proposées uniquement en cas d'absence de vent au moment de la séance. Sauf pour la première séance pendant laquelle les bases sont apprises sous forme de jeux même en l'absence de vent. Pendant les vacances d'hiver, en cas d'absence de vent, la durée de la séance est reportée dans la semaine, remplacée par des jeux ou des apports théoriques ou si cela n'est pas possible, la séance est remboursée.

Aisance aquatique : L'enfant doit savoir nager ou avoir une aisance dans l'eau avec gilet (se déplacer dans l'eau et s'immerger sans peur). Si l'enfant a quelques appréhensions, il est indispensable de prévenir le moniteur à votre arrivée.

Fonctionnement : Durant la première séance, les jeunes débutants et les plus jeunes sont souvent amenés à pratiquer en binôme (1 char à voile pour 2). Ce fonctionnement permet l'apprentissage par l'entraide et favorise la cohésion du groupe. Durant les autres séances, chaque jeune disposera d'un char à voile favorisant l'apprentissage de l'autonomie.

Surveillance : elle commence et cesse aux heures indiquées du programme.
Les stagiaires qui souhaitent se changer dans le club, le font sous la responsabilité des parents.

Equipements

Pendant les stages de pâques et d'été, les enfants doivent posséder :

- Une combinaison néoprène et k-way (en location à 10 € la semaine)
- Une paire de chaussures d'eau (en location à 5 € la semaine)
- Une paire de gants type vélo, jardinage ou bricolage (en vente à 3 €)
- Une vieille paire de lunette de soleil (risque de rayure ou de perte pendant la séance)

Les pilotes apprennent à respecter leur matériel et donc les équipements sont confiés aux enfants le 1^{er} jour de stage pour la semaine. Ils sont gardés par les stagiaires qui doivent les sécher sans les poser sur les radiateurs (le néoprène fonde !) Les équipements non rendus ou détériorés sont facturés en sus (70 € la combinaison, 30 € le k-way et 10 € les chaussures) mais cela n'est pas encore arrivé !!

Les enfants arrivent et repartent équipés.

Causes d'annulation : La pluie n'est pas une cause d'annulation. La séance peut toutefois être annulée en cas de force majeure. L'absence au stage ou à une ou plusieurs journées de stage ne peut donner lieu à remboursement sauf présentation d'un certificat médical.

Accès et parking : Prévoir un temps de parking d'environ 20 minutes le premier jour, les parkings les plus proches se trouvent à proximité de Nausicaa, le centre National de la mer.

A partir du 2^{ème} jour, vous pouvez déposer et reprendre vos enfants en voiture sans pour autant stationner dans la descente à bateaux, sur la piste cyclable, ni devant les garages. Prévoir donc un peu de temps après la séance pour être assuré que votre enfant soit prêt !

Assurance : Le responsable de l'enfant devra bien indiquer la date de naissance de l'enfant lors de la réservation en ligne, ce qui permet d'assurer votre enfant en responsabilité civile. Les équipements de l'enfant ne sont pas assurés (vêtements, lunettes, téléphone, cam ...).

L'assurance individuel accident n'est pas incluse dans l'assurance du club, nous vous recommandons de souscrire à une assurance individuel accident tel que l'assurance accident de la vie que nous ne pouvons vous proposer.

LICENCE : En inscrivant votre enfant au stage, vous attestez avoir pris connaissance du questionnaire d'auto-évaluation de santé pour les mineurs qui vous informera sur la nécessité de consulter un médecin avant le stage disponible dans les conditions générales de vente et en téléchargement sur le site du club www.cvb62.fr